

INFOQUINZE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DU 15^e

N°7 - DÉCEMBRE 2009 - JANVIER - FÉVRIER 2010



Le 15^e fête ses



DOSSIER :
UN BUDGET 2010
EN TROMPE-L'OEIL

CONSEILS DE QUARTIER :
DÉBATS
ET ACTIONS



LA MAIRIE

A V O T R E S E R V I C E

ÉDITO

de
PHILIPPE GOUJON

Député - Maire du 15^e



SOMMAIRE

INFOQUINZE N°7

Décembre 2009
Janvier-février 2010

ÉDITO p.3

ÇA S'EST PASSÉ p.4 à 5

ACTUALITÉ p.6 à 9

DOSSIER :
LE BUDGET 2010 p.10 à 11

VIE DES QUARTIERS p.12 à 13

VIE ASSOCIATIVE p.14

TRIBUNE LIBRE p.15

RENDEZ-VOUS p.16

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES AUTRES SERVICES

MAIRIE DU 15^e
31 rue Péclet
Tél : 01 55 76 75 15

ACCÈS À LA MAIRIE
Métro Vaugirard (ligne 12)
Bus : lignes 62, 80

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00,
Nocturne jusqu'à 19h30 le jeudi

PERMANENCE D'ÉTAT CIVIL
(uniquement déclarations
de naissances ou de décès)
le samedi de 9h00 à 12h30

ACCUEIL DU PUBLIC

BUREAU D'ACCUEIL
au rez-de-chaussée
Tél : 01 55 76 75 57

ÉTAT CIVIL
(rez-de-chaussée, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h30 à 12h30
(uniquement déclarations
de naissances ou de décès)
Tél : 01 55 76 15 01

BUREAU DES ÉLECTIONS
(rez-de-chaussée, aile Blomet)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le jeudi jusqu'à 19h30
Tél : 01 55 76 76 13

BUREAU DU LOGEMENT
(2^e étage, aile Lecourbe)
Tél : 01 55 76 77 27

BUREAU DES AFFAIRES GÉNÉRALES
(2^e étage, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le jeudi jusqu'à 19h30
Tél : 01 55 76 76 31

CENTRE D'ACTION SOCIALE
3 place Adolphe Chérix
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Tél : 01 56 56 23 15

BUREAU DE LA CAISSE DES ECOLES
154 rue Lecourbe
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Tél : 01 53 68 96 68

ANTENNE DE POLICE
(rez-de-chaussée, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Le jeudi de 10h30 à 19h
(jusqu'à 16h30 pour les cartes grises)

TRIBUNAL D'INSTANCE DU 15^e
- Salle d'audience : 154 rue Lecourbe
Métro Vaugirard (ligne 12)
Tél : 01 53 68 77 80
- Greffe : 16, rue Péclet
Métro: Vaugirard (ligne 12)
Tél. : 01 53 68 77 80
Horaires : du lundi au vendredi,
de 9h à 17h.
(sauf pendant les congés scolaires fermeture de
12h30 à 13h30)

DÉCHETTERIE
Quai d'Issy-les-Moulineaux
Sous l'échangeur du quai d'Issy du périphérique,
voie AD15
Métro Balard (ligne 8) ou RER bd Victor
Tél : 01 45 57 27 35
Tous les jours de 9h30 à 19h
(sauf les 25/12, 01/01 et 01/05)

NUMÉROS UTILES
SAMU 15
Pompiers 18
Police secours 17
SOS Médecins : 01 47 07 77 77
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Garde médicale : 01 42 72 88 88
Urgences médicales : ..01 53 94 94 94

PERMANENCES DES ÉLUS
A consulter sur le site www.mairie15.paris.fr

Les enjeux du développement durable nous concernent tous. Ils s'ancrent au quotidien dans notre travail, nos choix de consommation, nos déplacements, ils fondent aussi nos valeurs dans une société plus engagée, plus solidaire et plus créative. C'est parce que le changement climatique a de graves conséquences sur la planète que 130 chefs d'État ont mis la question climatique au cœur de leurs préoccupations à Copenhague. Il s'agit ni plus ni moins d'inventer une nouvelle façon de vivre ensemble.

Même si les résultats de cette conférence onusienne n'ont pas été conformes à ce que souhaitait le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui a pourtant fait preuve de l'énergie et du savoir-faire qu'on lui connaît, il n'en reste pas moins que la totalité des chefs d'État ont décidé de s'inscrire dans ce mouvement.

Présent à Copenhague, j'ai constaté aussi le rôle majeur que peuvent jouer les collectivités locales pour accompagner cet effort. Paris est ainsi concerné au premier chef. Il faut agir au niveau local contre toutes les formes de pollution et le gaspillage des ressources naturelles. C'est pourquoi, lors de la campagne municipale, j'avais déjà fait part de mon intention de figurer au rang des « éco-maires », même si beaucoup de décisions concernant le 15^e sont prises à l'échelon central. J'ai donc tout naturellement voté le « plan climat pour Paris » qui s'inscrit dans la prolongation du « Grenelle de l'environnement ».

L'ensemble des politiques menées par la municipalité du 15^e tient compte des données environnementales. J'ai désigné, pour y veiller, ma première adjointe, spécialement chargée du développement durable, Claire de Clermont-Tonnerre. J'ai aussi installé une commission extra-municipale du développement durable. J'ai demandé aux services d'être particulièrement attentifs en ce sens lors de l'examen des permis de construire. Il en va de même pour les grands projets d'urbanisme, quel qu'en soit l'opérateur: l'éco-quartier Boucicaut, le nouveau ministère de la Défense à Balard, la tour Triangle d'Unibail dans le Parc des Expositions et vis-à-vis de laquelle j'ai fait adopter en Conseil, avec Jean-François Lamour, un amendement exigeant le respect des normes issues du concept de « tour verte ».

Dans le domaine des espaces verts, poursuivant le grand projet d'un « Arc vert » au centre de l'arrondissement, les crédits viennent d'être votés pour la transformation en coulée verte d'une partie de la petite ceinture ferroviaire reliant le parc Georges Brassens au parc André Citroën, dont la rénovation et l'extension seront engagées en 2010, après celle du jardin Dalpayrat, l'an dernier. Tout devra être entrepris pour favoriser tant la végétalisation des bâtiments que de la Ville: « trames vertes », jardins partagés, végétalisation de toitures ou d'espaces publics, comme le parvis de la Mairie.

Pour ce qui concerne les transports, les projets ne manquent pas non plus: ligne de minibus électrique, réseau de pistes cyclables et de parcs à vélo, « autolib », inauguration récente du tramway T2 reliant la Défense à la Porte de Versailles.

Je me félicite aussi que le ministre de l'environnement, Chantal Jouanno, ait choisi notre arrondissement pour expérimenter la limitation des champs électromagnétiques liés aux antennes de téléphonie mobile. C'est également dans le 15^e que sera construit en 2010 le tout premier immeuble parisien mêlant géothermie et panneaux solaires et que sera implanté le premier centre de tri pouvant absorber 15.000 tonnes de déchets.

Que tant d'initiatives écologiques prennent leur essor l'année du 150^e anniversaire de la création du 15^e me paraît hautement symbolique, affirmant ainsi la nécessité d'une nouvelle approche du développement à l'échelle de notre arrondissement comme à l'échelle de la planète.

Bonne et heureuse année nouvelle pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Prochaines séances du conseil d'arrondissement :

LUNDI 1^{er} FÉVRIER
MARDI 23 MARS
LUNDI 3 MAI
LUNDI 31 MAI
LUNDI 28 JUIN

A 19h, en salle du conseil de la Mairie du 15^e
31 rue Péclet

Les conseils d'arrondissement sont également filmés et disponibles sur le site de la Mairie :

WWW.MAIRIE15.PARIS.FR

TCHAT-VIDÉO DU MAIRE

Mercredi 3 février à 19h

Directeur de la publication : Thierry Ragu
Rédacteurs : Florence Bramoullé, Pierre Jegou
Direction artistique : Frédéric Di Biasi
Montage : Frédéric Di Biasi, Franz Lavrut
Couverture : Franz Lavrut

Impression :
FABREGÉ Imprimeur
Bois Joli
87500 Saint Yrieix La Perche
Tirage : 140.000 exemplaires

Vous pouvez télécharger INFOQUINZE sur le site de la Mairie du 15^e :

WWW.MAIRIE15.PARIS.FR





Le week-end du goût un plaisir gourmand

C'est en octobre qu'a eu lieu la première édition du «week-end du goût» à la Mairie du 15^e à l'initiative de Joëlle Chérioux. Un événement riche en saveurs où la gastronomie était à l'honneur pour le plaisir des grands et des petits.

A cette occasion, les commerces de bouche les plus alléchants (25 enseignes prestigieuses) ont mis en valeur le patrimoine gastronomique de l'arrondissement, un savoir-faire artisanal reposant sur l'authenticité et la qualité. Un marché des saveurs, une librairie, des conférences, des ateliers... ont accueilli les visiteurs pour un voyage gourmand et culturel.

Mobilisation contre le Sida

A l'initiative de Jérôme Loriau, adjoint au Maire chargé de la santé, une exposition a été organisée dans le hall de la Mairie à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida, afin d'expliquer au grand public les raisons de ce fléau et les risques que cette maladie fait courir à plusieurs dizaines de millions d'hommes et de femmes dans le monde. L'objectif de cette opération était aussi de mettre l'accent sur la prévention, en particulier auprès des plus jeunes d'entre nous.



Une présence rassurante auprès des personnes âgées

L'association Club Vaugirard, Adomicil (réseau Adhap Services), Orange et Mondial Assistance se sont associés, avec le concours de la Mairie du 15^e, pour tester un service de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées de l'arrondissement. Dans le cadre de l'expérimentation, cinq personnes du 15^e suivies par Adomicil sont équipées d'un terminal de téléassistance qu'il leur suffit d'actionner en cas de malaise dans la rue pour être mises en relation avec l'opérateur qui les aidera. Ce dispositif vise à faciliter l'autonomie des personnes fragiles dans leurs déplacements.



2^e édition Un vent d'Ouest a soufflé dans le 15^e !

Après le succès de la première édition, les Bretons ont renouvelé leur opération A Travers Champs. En l'espace d'un week-end, le parvis de la Mairie a accueilli : marché des saveurs, bar à lait, mini ferme et autres animations pour le bonheur des habitants du 15^e.

Les jeunes agriculteurs de Bretagne et des Pays de la Loire ont invité les Parisiens à déguster leurs produits et à leur faire partager leur savoir faire et leur passion du terroir.

Raisin et miel dans le 15^e

C'est le 3 octobre qu'ont eu lieu la fête des vendanges et celle du miel au parc Georges Brassens, en présence de très nombreux habitants ainsi que Philippe Goujon, député-maire du 15^e, Jean-François Lamour, député et conseiller de Paris et Marie Toubiana, adjointe au Maire chargée des espaces verts. Quelques jours plus tôt, les jardiniers municipaux avaient vendangé 1.200 m² de vignes sur la colline du parc et récolté près de 400 kilos de raisin très sain et de bonne qualité.



Ariane, trente ans de rêve

A l'occasion du 30^e anniversaire du lancement d'Ariane dont le premier vol s'est déroulé le 24 décembre 1979, la Mairie du 15^e, l'Agence Spatiale Européenne, dont le siège est dans le 15^e, et le Club Apollo ont organisé en Mairie une exposition « Ariane, une épopée européenne ». Un public de passionnés a pu découvrir les panneaux d'information sur ces trente années de succès technologique et économique, ainsi qu'une impressionnante maquette d'Ariane 5.

Moins de déchets à Paris ? C'est possible !

Pourquoi faut-il réduire le volume de nos poubelles ? Pourquoi continuer à trier ? Faire du compost en appartement ? A Paris ? Quel bénéfice pour l'environnement ?

C'est à toutes ces questions, et à bien d'autres, que les visiteurs de l'exposition organisée pendant la Semaine européenne de réduction des déchets ont pu trouver des réponses. Organisée en novembre sur le parvis de la Mairie du 15^e à l'initiative de Jean Del-

mas, adjoint au Maire chargé de la propreté, cette manifestation a attiré de nombreux habitants de l'arrondissement soucieux de préserver l'environnement en adoptant des gestes quotidiens qui permettent de préserver les ressources naturelles.

Les visiteurs ont pu en profiter pour déposer téléphones portables, cartouches d'encre, piles, ordinateurs, petits appareils électroménagers dans les containers mis à leur disposition.



Partager avec les enfants le plaisir de la lecture

Philippe Goujon, Député-Maire du 15^e et Jean-François Lamour, député et ancien ministre, ont accueilli en septembre Nora Berra, secrétaire d'Etat en charge des Aînés, pour un rendez-vous intergénérationnel à l'école maternelle 3 rue Jongkind. La directrice de l'établissement, Dominique Blanc, leur a présenté les membres de l'association « Lire et faire lire », une association de promotion de la lecture auprès des plus jeunes. Ses 11000 bénévoles de plus de 50 ans partagent ainsi partout en France leur plaisir de lire avec plus de 250 000 enfants. Dans le 15^e, chaque semaine à l'école Jongkind, l'association organise des séances de lecture par petits groupes pour faire découvrir notre patrimoine littéraire, la richesse de notre langue tout en développant dialogue et écoute entre les générations.

Le 15^e accueille les experts en météo

Le 6^{ème} forum International de la météo s'est tenu du 20 au 25 octobre dans les serres du parc André Citroën sur le thème « La ville face aux changements climatiques ».

A travers cinq secteurs thématiques : environnement, énergies, espace, climat et météo, le grand public a pu participer à des animations, des jeux interactifs, des ateliers de vulgarisation avec les chercheurs ainsi que des présentations-débats. Sur le volet professionnel, en prélude du sommet de Copenhague de décembre, un colloque international a réuni des météorologistes et des experts du climat, des chercheurs, des élus locaux, des présentateurs météo, des directeurs du développement durable. Plusieurs tables-rondes étaient proposées autour du thème « la ville face aux changements climatiques ».

Raccordement du T2 à la porte de Versailles

C'est en novembre que Philippe Goujon, député-maire du 15^e, Pierre Mongin, président de la RATP et des représentants de différentes collectivités locales et d'administrations ont inauguré le prolongement de la ligne de tramway T2 jusqu'à la porte de Versailles. D'une longueur de 14 kilomètres, cette ligne qui compte 17 stations dessert désormais le sud du 15^e à partir de la Défense en un peu plus d'une demi-heure.

Nestlé soutient la recherche et récompense une association du 15^e

C'est à la Mairie du 15^e que la Fondation Nestlé a choisi de remettre ses bourses 2009 à trois jeunes lauréats, en présence de Philippe Goujon, député-maire du 15^e, d'Eugénio Minvielle, président de Nestlé, et d'une centaine de personnalités dont le navigateur Michel Desjoyaux, l'académicien Erick Orsenna, le restaurateur Cyril Lignac, le pâtissier Pierre Hermé ou encore Maurice Lévy, président de Publicis. Les lauréats ont été distingués pour les travaux qu'ils ont menés dans le domaine scientifique mais aussi sur les aspects sociologiques et économiques du comportement alimentaire de nos concitoyens. Quatre associations ont par ailleurs été récompensées par Nestlé pour leur action en faveur d'une saine nutrition, dont la Goutte de lait, halte-garderie bien connue des familles du 15^e qu'animent Céline Fromontel et Aurèle de la Bretesche.





Les Conseils de quartier, débats et actions à l'ordre du jour

La session d'automne 2009 des 10 Conseils de quartiers du 15^e s'est déroulée du 9 octobre au 19 novembre derniers. Les principaux thèmes abordés étaient « les 150 ans du 15^e », la révision du Plan Local d'Urbanisme, les budgets d'investissement des Conseils de quartiers et la présentation du projet « Autolib » qui a suscité beaucoup d'interrogations que les élus et en particulier Franck Lefèvre, adjoint au Maire du 15^e chargé des déplacements et de la voirie, ont transmis à la Mairie centrale.

Outre ces sujets, plusieurs opérations d'urbanisme ont été présentées aux habitants : le projet de **résidence sociale rue de l'Harmonie**, un point sur les travaux du **centre commercial Beaugrenelle** et de la dalle, un point sur l'avancée des travaux du **terrain Grenelle-Fédération**, la rénovation de la **résidence ADOMA**, rue de la Procession, ou encore un point d'étapes sur les deux phases de la **ZAC Boucicaut**.

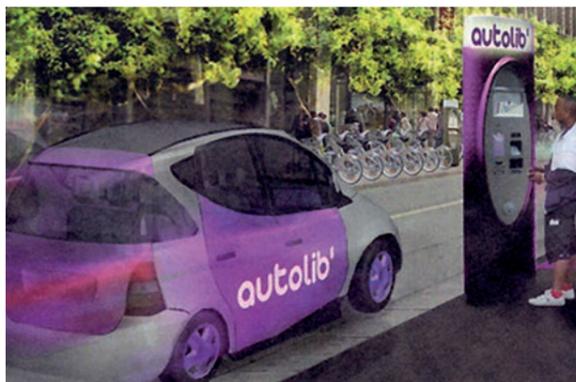
Les questions de **sécurité et de tranquillité publique** ont également été abordées dans le quartier Allery-Procession en présence de Philippe Goujon, député-maire du 15^e, et de Christian Meyer, Commissaire central du 15^e.

Enfin, l'**opération « Voisins Solidaires »** a été présentée aux habitants et aux conseillers de quartiers. Le fondateur du projet, Athanase Périfan, a ainsi pu expliquer la démarche de « Voisins Solidaires » aux habitants du quartier Violet-Commerce, en présence de Sylvie Ceyrac, adjointe au Maire chargée des solidarités.

C'est le nombre de places de livraison qui vont être transformées en places de stationnement résidentiel au cours de l'année 2010. Après une analyse pointue des besoins des commerçants demandée par Gérard Gayet, adjoint au Maire chargé du commerce, et Franck Lefèvre, adjoint au Maire chargé de la voirie, les services techniques ont décidé de transformer les espaces qui n'étaient quasiment plus utilisés pour les rendre aux riverains. L'expérimentation de la possibilité offerte aux particuliers de stationner la nuit sur certaines aires de livraison sera prochainement étendue au 15^e.

Autolib : concertation en marche

La Mairie du 15^e a engagé cet automne une vaste campagne de concertation avec les acteurs locaux portant sur l'implantation du réseau Autolib, lancé par la Mairie de Paris. Le principe d'Autolib est simple, calqué sur celui de Velib : un réseau de 3.000 voitures électriques disponibles 24/24 en libre service dans un réseau parisien de 700 stations en surface ou en sous-sol. Le 15^e se verra implanter 77 stations en 2011. C'est sur leur localisation que le débat s'est tenu dans les dix Conseils de quartier et au Conseil d'arrondissement en présence des associations (CA-CICA). Les responsables du projet ont pris note des remarques et critiques formulées au cours de ces réunions.



La Mairie du 15^e crée un Conseil de parents des crèches

C'est à titre expérimental que le Conseil du 15^e arrondissement a créé, en novembre, un Conseil de parents des établissements de la petite enfance du secteur est du 15^e, constitué de douze crèches collectives municipales*.

Cette création s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la Municipalité du 15^e depuis mars 2008 visant à renforcer la vie démocratique locale et à associer l'ensemble des habitants aux débats et aux décisions sur des sujets d'intérêt local.

Le Conseil de parents a vocation à proposer des échanges entre parents et professionnels et à mettre en œuvre des projets d'intérêt général, sans pour autant exercer de tutelle sur les responsables des établissements.

*Les crèches communales concernées sont situées : 379 rue de Vaugirard ; 54 boulevard Lefebvre ; 1 rue Jules Dupré ; 44 rue des Morillons ; 31 rue Santos Dumont ; 141 rue de la Convention ; 133 rue Falguière ; 47 rue Barge ; 62 rue Cambonne ; 22 rue de la Procession ; 2 rue Maurice Maignen et 18 bis avenue de Lowendal.



Tous acteurs pour le développement durable

L'école 99, Olivier de Serres s'est vue décerner cette année le label « Eco Ecole ». Cette reconnaissance est le fruit de la mobilisation de tous, enseignants, élèves et parents, autour du thème de la biodiversité. Les travaux des enfants ont d'ailleurs été présentés en Mairie du 15^e cet été au cours d'une cérémonie conviviale à l'issue de laquelle la Mairie a décidé de financer une serre pédagogique que les enfants pourront utiliser. Pour 2010, deux nouveaux projets sont en cours : l'un porte sur la problématique de l'eau et l'autre sur le **projet de reconstruction de l'école**, actuellement à l'étude.

Vaccination contre le virus H1N1

A compter du jeudi 3 décembre, à la demande de la Mairie de Paris, le gymnase Rigoulot est devenu le 2^e centre de vaccination du 15^e après celui de Dupleix inspecté le 12 décembre par le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux. Les associations sportives et les scolaires ont été informés, par voie d'affiches et d'appels téléphoniques, de la fermeture de ce gymnase pour toute la durée de la campagne de vaccination, à savoir environ trois mois. Par ailleurs, le centre pédiatrique Tiphaine a fermé ses portes le 2 décembre au soir. Ses activités ont été transférées au gymnase Dupleix dès le 3 décembre. Dans ce même gymnase, jusqu'à présent, seules trois chaînes de vaccination sur six possibles étaient activées. Depuis le 3 décembre, les six chaînes sont activées : une pour les tout-petits et cinq pour les autres patients munis d'un bon. Les centres de vaccination parisiens sont ouverts de 8h à 22h, du lundi au dimanche. Ces horaires concernent naturellement les deux centres de vaccination du 15^e (Dupleix : 28 rue Edgar Faure et Centre sportif Charles Rigou-

lot : 18 avenue de la Porte Brancion). La vaccination des tout-petits qui se fait au gymnase Dupleix est quant à elle possible de 10h à 18h. L'ouverture d'un second centre de vaccination dans le 15^e et l'élargissement des plages horaires et des jours ouverts ont permis de réduire considérablement les files d'attente observées au début de la campagne.

Le Maire du 15^e a protesté auprès du Maire de Paris contre le choix du gymnase Dupleix où de nombreuses activités de prévention sont organisées pendant les vacances scolaires et à la suite du grand mécontentement des associations sportives locales.



Guide de la petite enfance

L'édition 2010 vient de sortir. Réalisée par Françoise Malassis, adjointe au Maire chargée de la petite enfance, elle propose sur une quarantaine de pages une foule d'informations utiles aux actuels et futurs parents. Guide disponible à l'accueil de la Mairie et en téléchargement sur le site Internet www.mairie15.paris.fr



150 ans

Lancement des 150 ans du 15^e

Le 1^{er} janvier 1860, les communes de Grenelle et de Vaugirard ainsi qu'une partie de la commune d'Issy (actuel quartier Javel) furent rattachées à Paris. Il y a 150 ans, naissait le 15^e.

Pour commencer les célébrations, Philippe Goujon, député-maire, organise un concert exceptionnel de l'Orchestre à cordes de la Garde Républicaine, placé sous la direction du Colonel François Boulanger et présenté par Frédéric Lodéon. Les débuts officiels de cet orchestre datent de 1852, lors de la distribution des drapeaux au Champ de Mars.

Cette formation se compose de deux grands ensembles :

- l'Orchestre d'Harmonie (80 musiciens)
- l'Orchestre à cordes (40 musiciens), susceptible de se présenter dans des configurations à 24 ou 12 archets, et en quatuor à cordes.

L'Orchestre de la Garde républicaine est en mesure d'interpréter l'ensemble du répertoire musical classique du XVIII^e siècle à nos jours. Les grands compositeurs figurent au programme des nombreux concerts qu'il donne en France et à l'étranger.

La programmation de l'année 2010 est en ligne sur le site municipal www.mairie15.paris.fr.

Le principe de la tour Triangle adopté

Le Conseil de Paris a adopté le principe de révision du Plan Local d'Urbanisme rendu nécessaire pour construire la tour Triangle, à la porte de Versailles, projet privé mené par Unibail sur l'emprise du Parc des Expositions. Lors des débats, Philippe Goujon, député-maire du 15^e, a déposé un amendement adopté par les groupes UMP, Nouveau Centre et la Gauche insistant sur la nécessité de voir aménagés un espace vert, un équipement de petite enfance, une pépinière d'entreprises et un parc de stationnement résidentiel. Il a également obtenu que soit prise en compte la nécessité de réaménager les espaces publics environnants et de renforcer si nécessaire la capacité des transports collectifs surchargés en période de grands salons. Sont également mentionnés la rénovation des quartiers à l'urbanisme vieillissant du 15^e (Périchaux, Bague-Falguière, Sablonnière, Quatre Frères Peignot, Frères Voisin...), la création d'une ligne de minibus, l'aménagement de la petite ceinture ferroviaire, comme l'absence de zones d'aménagement qui auraient permis de construire dans le 15^e des immeubles de 50 m de hauteur.

L'année 2010 sera consacrée à une concertation renforcée avec l'ensemble des acteurs locaux afin de mieux tenir compte des intérêts des habitants mais aussi de la nécessité de renforcer le rôle économique de Paris. Une réunion publique, une exposition, un Conseil d'arrondissement en présence des associations (CA-CICA) ainsi que des réunions dans chacun des dix quartiers auront lieu pour faire évoluer le projet dans le sens d'un meilleur service au profit du 15^e et de Paris. Le projet, dessiné par les architectes Jacques Herzog et Pierre de Meuron, les architectes du « nid d'oiseau » pour les JO de Pékin, devrait voir le jour en 2013/2014.



Lancement du projet

Imagine

La fondation « Imagine » et l'Assistance Publique ont l'ambition de créer un institut de recherche et de soins sur les maladies génétiques sur le site de l'hôpital Necker-Enfants Malades, au carrefour Montparnasse/Cherche-midi, à l'emplacement du bâtiment Lamy. Cet Institut permettra d'améliorer la recherche et les conditions de prise en charge des enfants malades.

Une réunion d'information dédiée au projet médical s'est tenue à l'automne en présence de Philippe Goujon, Député-Maire du 15^e, Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris chargée de l'urbanisme, et des représentants des organismes porteurs du projet. Les soins pour les enfants seront au cœur de la recherche avec 3.600 m² d'activité clinique, 12.500 m² d'activité de recherche et 800 m² dédiés à un centre de séminaires. Ce projet représente un véritable concentré d'intelligence au bénéfice des enfants. Les professeurs Griscelli, Fischer et Munnich sont les initiateurs de ce projet qui placera la France au premier rang mondial de la recherche génétique.

C'est le nombre de places de stationnement pour les « deux-roues » créées dans le 15^e au cours de l'année 2009 : 278 places spécialement dédiées aux vélos et 144 réservées aux scooters et aux motos. En favorisant l'usage des deux-roues motorisés ou non, la Mairie du 15^e souligne ainsi sa volonté de lutter efficacement contre les embouteillages et contre la pollution qui y est liée.



Un nouveau terrain de jeux au square Calmette

Tenant compte de la dégradation des aires de jeux actuelles, le député-maire du 15^e et l'adjoint au Maire de Paris chargé des sports se sont accordés pour rénover cet espace très fréquenté par les adolescents du secteur Périchaux/Brancion. Au printemps prochain sera réalisé un terrain multi-sports avec un sol en béton poreux qui permettra la pratique sportive par tous les temps. Le choix s'est porté sur un projet qui combine terrain de hand/foot, terrain de basket et aire de repos avec une entrée spécifique sur le boulevard Lefèvre et des horaires distincts de ceux du square attenant. Les travaux seront terminés en septembre.

Une aide pour partir en vacances

Afin d'aider à leur autonomisation, les jeunes peuvent avoir recours à Paris Jeunes Vacances mis en place dans les arrondissements. Ce dispositif, qui s'adresse aux 18/30 ans vivant à Paris et répondant à certains critères, porte sur l'attribution d'une aide de 150 € versée sous la forme d'un chéquier-vacances. Dans le 15^e, 120 chéquiers ont ainsi été attribués en 2009 sur la base de projets présentés en commission d'attribution. La prochaine commission se réunira fin février 2010. Plus d'informations à la Mairie du 15^e : 01 55 76 76 55

Rénovation de la voirie, une priorité

L'été 2009 a été propice à la réalisation de travaux de voirie importants dans les rues de l'arrondissement. Ces travaux s'intègrent dans un plan d'investissement prioritaire de la Mairie du 15^e visant à améliorer le cadre de vie et le confort des habitants de l'arrondissement. Ils leur offrent également de meilleures conditions de sécurité.

Parmi la cinquantaine de chantiers réalisés cet été figurent :

- **la modernisation de l'éclairage public** : rue de l'Abbé Groult (entre la rue Blomet et la rue François Villon), rue du Colonel Pierre Avia, rue des Bergers (entre la rue de la Convention et la rue de Javel), rue des Entrepreneurs (entre la place Charles Michels et la place Etienne Pernet), rue Lecourbe (entre la rue Cambronne et la rue François Bonvin), rue Saint-Amand.
- **la rénovation de la chaussée** : rue des Bergers, avenue de Breteuil, rue Cambronne (entre Lecourbe et Miollis), rue des Cévennes, rue Letellier.
- **la rénovation des trottoirs** : quai André Citroën, rue Balard (entre la place Balard et la rue Saint-Charles), rue Blomet, rue Brancion, rue de Cherbourg, rue de la Convention (carrefour Olivier de Serres), rue Dutot, boulevard des Frères Voisin, rue Lacordaire, rue de Vaugirard (de la porte de Versailles à la rue de Cadix).

Au total, près de 2,9 millions d'euros auront été investis en 2009 pour améliorer l'espace public. Faute de crédits délégués par la Mairie centrale, plusieurs carrefours dangereux n'ont cependant pu être réaménagés.



Vidéo-protection : Paris gagné !

Promoteur inlassable depuis des années de la mise en œuvre d'un plan de vidéo-protection dans la capitale, Philippe Goujon, député-maire du 15^e, est satisfait de ce qu'il considère comme une première étape. Le Conseil de Paris a validé en novembre les sites d'implantation proposés par la Préfecture de Police. Dans le 15^e, 87 sites sont concernés. Ils ont été décidés en concertation avec la Préfecture de Police, les associations et les habitants à l'occasion de plusieurs réunions publiques et d'un Conseil d'arrondissement en présence des associations (CA-CICA), en septembre.



Le solaire à l'honneur dans le 15^e

Dans le cadre de la mise en place du Plan Climat municipal et des préconisations gouvernementales du Grenelle de l'environnement, 17 équipements publics parisiens vont faire l'objet d'une étude de faisabilité technique visant à installer des panneaux solaires sur leurs toits. Parmi ces équipements, trois sites du 15^e : **le collège d'Europe Georges Duhamel et les centres sportifs la Plaine et Emile Anthoine.**

Expérimentation de l'abaissement des champs électromagnétiques dans le 15^e

Sur proposition de Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, le 15^e arrondissement a été sélectionné avec quinze autres communes sur l'ensemble de la France afin d'expérimenter une réduction de l'exposition aux champs dans le voisinage des antennes relais de téléphonie mobile.

Cette sélection fait suite à la table-ronde « radiofréquences, santé, environnement » organisée par le Ministère de la Santé avec le concours du Ministère du développement durable et du Secrétariat d'Etat au développement de l'économie numérique.

Les pompiers moins chers à Paris

Le préfet de police de Paris estime qu'un pompier de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris revient à 36 € par an et par habitant contre 79 € par an et par habitant dans un département de la petite couronne. La contribution de la collectivité parisienne est donc proportionnellement moins élevée que celle des communes et des départements limitrophes. De surcroît, grâce à la contribution de l'Etat, un pompier militaire parisien revient moitié moins cher qu'un pompier professionnel de province.



Comme chaque fin d'année, il revient aux collectivités locales de faire adopter leurs budgets. A Paris, l'adoption des budgets de fonctionnement des arrondissements (appelés « Etat Spécial d'Arrondissement ») requiert l'avis des Conseils d'arrondissement avant approbation par le Conseil de Paris, en fonction des besoins estimés par les directions centrales et les services locaux, et après arbitrage du Maire de Paris.

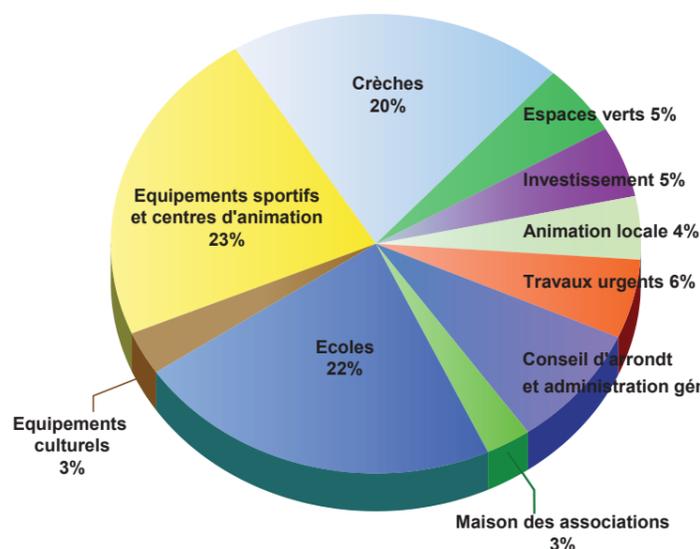
Pour ce qui est des **budgets d'investissement** localisés dans les arrondissements, la procédure est différente. La programmation est établie par la Mairie de Paris en concertation avec les Mairies d'arrondissement qui négocient pied à pied l'opportunité de réaliser les équipements nécessaires à la satisfaction des besoins des habitants (constructions de crèches, d'écoles, de piscines...). **Le Maire de Paris arbitre là aussi en fonction de contraintes budgétaires et techniques et aussi d'opportunités politiques.**

Fonctionnement

L'Etat Spécial du 15^e arrondissement sert donc à financer les dépenses de fonctionnement des 170 établissements de proximité transférés à la Mairie d'arrondissement : crèches, écoles, bibliothèques, centres d'animation, piscines, gymnases, conservatoire de musique, espaces verts de moins d'un hectare, Maison des associations, etc. Ce budget finance aussi les « travaux urgents » de ces équipements ainsi que de petits travaux d'investissement pour la voirie, les activités des Conseils de quartier et les dépenses liées à l'animation locale. Il n'inclut en revanche ni les dépenses de personnel, ni les subventions accordées aux associations qui sont prises en charge par le budget général de la Mairie de Paris. La restauration scolaire est du ressort de la Caisse des Ecoles, présidée par le Maire d'arrondissement, et l'aide sociale dépend du Centre d'Action Sociale.

Le total des crédits alloués au 15^e arrondissement au titre de l'Etat Spécial 2010 s'élève à 9.805.719 €. La répartition du budget de fonctionnement 2010 se répartit comme suit :

Budget de Fonctionnement 2010 du 15^e arrondissement



Les crédits accordés par la Mairie de Paris pour les 170 équipements du 15^e ne sont pas suffisants. A périmètre constant, les crédits de gestion locale augmentent de 2,75%, alors que les bâtiments de plus en plus dégradés ont besoin d'être rénovés, tandis que les crédits disponibles pour les travaux urgents, les Conseils de quartier, l'animation culturelle et le petit investissement diminueront de 25%.

Les « fonds du Maire » au service des plus démunis

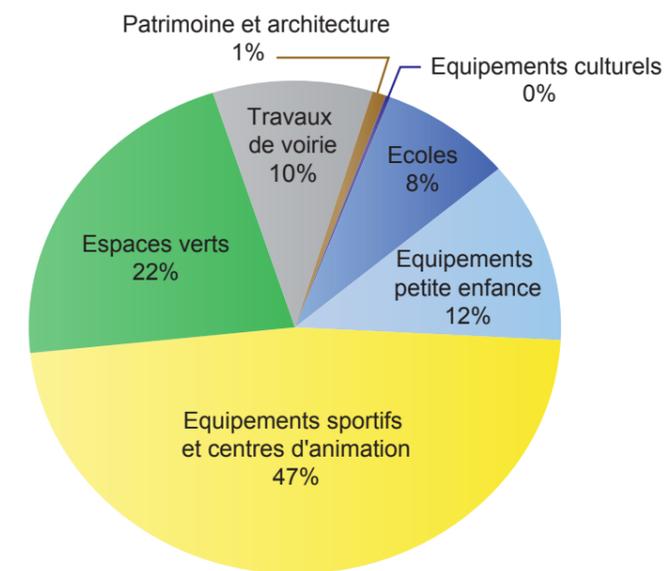
Ce que l'on appelle « fonds du Maire » sont en fait constitués des recettes issues des quêtes faites lors des mariages. Cet argent est ensuite distribué à des associations caritatives. En 2009, le **Secours Catholique** a ainsi bénéficié de 1.850 € pour l'achat d'un four à poterie pour le foyer de stabilisation qu'il gère, et l'association **Antigel** de 5.000 € pour la création d'une bagagerie. **Au bout du fil** a reçu 2.650 € pour aider les personnes isolées, le **Centre d'Action Sociale** du 15^e 3.800 € pour accorder des aides exceptionnelles aux personnes en grande difficulté et **Août Secours Alimentaire** 3.000 € pour distribuer des repas aux plus démunis au cœur de l'été. A noter que le Conseil de Paris a, sur la demande de Philippe Goujon, député-Maire du 15^e, décidé d'accorder une subvention de 70.000 € à **Août Secours Alimentaire**, très implantée dans l'arrondissement.

Investissement

Le budget d'Investissements Localisés du 15^e s'élèvera en 2010 à 25 millions d'euros. Cette somme peut paraître importante mais elle est à mettre en parallèle avec le budget d'investissement global de la Mairie de Paris qui s'élèvera à 1,6 milliard d'euros. Le 15^e, qui représente plus de 12% de la population parisienne pourrait donc, en principe, bénéficier d'un budget d'investissement de 180 millions en 2010. Avec 25 millions, on en est très loin !

La répartition de ces crédits se fait de la manière suivante :

Investissements Localisés 2010



Au titre des équipements sportifs, **Philippe Goujon, député-Maire du 15^e**, a obtenu que la piscine Moulon et le gymnase Rigoulot, très dégradés, soient totalement refaits, tout comme le centre sportif Suzanne Lenglen. Pour ce qui est de la petite enfance, le 15^e accueillera une nouvelle crèche rue Frémicourt, et verra la rénovation de la crèche du 62 rue Cambronne. Plusieurs écoles bénéficieront aussi de crédits importants (Convention, Emeriau, Miollis, Saint-Charles/Varet, Vigée-Lebrun), ainsi que la voirie pour laquelle une dizaine de grosses opérations sont aussi programmées. Enfin, au titre des espaces verts et de l'environnement, le Maire du 15^e a obtenu l'inscription de crédits qui permettront de réaliser la première phase de l'aménagement de la petite ceinture ferroviaire en promenade plantée. Quant à la culture, seuls 40.000 € ont été octroyés par le Maire de Paris.

Et pourtant c'est vrai !

La situation financière difficile que rencontre la Mairie de Paris pousse l'exécutif à traquer les sources de financement les plus modestes et les plus surprenantes... Les services centraux ont ainsi adressé une facture de 600 € à la mairie du 15^e pour l'occupation du parvis à l'occasion de l'opération « week-end gourmand », menée dans le cadre de la Semaine nationale du goût, destinée à valoriser les commerces alimentaires de l'arrondissement et à favoriser le bien-manger pour éviter obésité et maladies cardio-vasculaires à travers dégustation, conférences...

Rigueur et transparence

Philippe Goujon s'était engagé à rendre publics chaque année les budgets d'investissement et de fonctionnement de la Mairie d'arrondissement, y compris ceux qui portent sur l'animation locale. A la lecture des chiffres fournis par la Mairie de Paris, il ressort que le budget « réceptions » s'élève à 0,44 € par habitant du 15^e contre 0,63 € en moyenne par Parisien et que le budget « fêtes et cérémonies » atteint 0,08 € par habitant dans le 15^e contre 0,37 € par Parisien...

Lorsque l'on compare les arrondissements entre eux, on s'aperçoit que la Mairie du 15^e est l'une de celles dont les dépenses liées aux réceptions sont les plus faibles, non seulement en moyenne par habitant mais aussi en chiffres bruts.





NECKER A VOS PATINS !

Chaque année, le parvis de la gare Montparnasse s'anime pour le plaisir des petits et des grands. Du 18 décembre 2009 au 6 mars 2010, vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir les joies du patin à glace sur l'une des plus grandes patinoires extérieures de France. Ouverte tous les jours de 12h à 20h. L'accès est gratuit et la location des patins est de 5 €.

ADVANCIA EN TRAVAUX

C'est à la rentrée 2010 que les 1.000 élèves et 3.500 stagiaires prendront possession des locaux flambant neufs de l'école d'entrepreneuriat Advancia, qui dépend de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Sur plus de 15.000 m², contre 9.000 jusqu'alors, les élèves et les professeurs bénéficieront d'un amphithéâtre de 300 places, d'espaces de restauration, d'une salle de sports et d'un jardin intérieur. Advancia, qui est la seule école d'entrepreneurs de Paris, développe ses programmes en temps plein et en alternance dans le domaine de l'entrepreneuriat. Pôle de formation sur site et à distance, elle articule ses formations autour de sa plate-forme d'e-learning. E-cours, e-tests et forums viennent renforcer les enseignements en face à face.

SAINT-LAMBERT

OPÉRATION VILLE-VIE-VACANCES...

C'est une habitude désormais bien ancrée : pendant les vacances de Noël, comme pour toutes les vacances scolaires, la Mairie du 15^e, la Préfecture de Police, différentes associations locales et les clubs de prévention de l'arrondissement organisent des activités pour les 10/14 ans. Pour Noël, au programme : initiation au rugby avec le Stade français, visite du musée du Louvre avec une conférencière, atelier-découverte de la mosaïque à l'Institut du Monde Arabe et initiation aux arts du cirque au gymnase Olivier de Serres.



... ET SPORT À GOGO POUR NOËL

Depuis un an, la Mairie du 15^e, sous l'impulsion de Jérôme Loriau, adjoint au Maire en charge du sport, a décidé de proposer aux jeunes de l'arrondissement pendant les vacances la pratique du futsal dans les gymnases Burgard et Olivier de Serres, en coopération avec l'Anef, club de prévention qui couvre l'est de l'arrondissement. Le terrain d'éducation physique du Bessin est également proposé en accès libre avec encadrement sportif assuré par la Mairie d'arrondissement pour celles et ceux qui souhaitent s'adonner aux joies du ping-pong, du mini-tennis, du handball et du baby-foot. Renseignements à la Mairie : 01 55 76 76 55.

OPÉRATION CONVENTION

C'est sur les anciens terrains de la DGAC que naît l'une des plus importantes opérations immobilières de l'arrondissement. Composée de 200 logements privés et sociaux, d'une crèche, d'un hôpital de jour, de commerces et d'un espace vert de 3.000 m², cette réalisation va dynamiser ce secteur situé au cœur de l'arrondissement.

JAVEL PROJET BALARD : PREMIERS ARBITRAGES

Quatre projets architecturaux ont été sélectionnés parmi les neuf propositions faites pour le futur ministère de la Défense, présenté comme un geste architectural fort, souhaité par le Président de la République dans le cadre du Grand Paris, qui doit accueillir 10.000 militaires dans le 15^e en 2014, entre le boulevard Martial Valin et le boulevard périphérique. Trois grands groupes français ont été retenus en juillet dernier dans le cadre d'une procédure dite de « dialogue compétitif » : Bouygues, Eiffage et Vinci. Parmi les neuf projets présentés cet automne, quatre ont été retenus mi-décembre : un binôme Nicolas Michelin, pour le bâtiment principal, et Jean-Michel Wilmotte, pour les immeubles du secteur ouest, au titre de Bouygues ; Foster et Partners pour Eiffage ; Dominique Perrault pour Vinci. Ces cabinets d'architectes vont continuer à plancher sur les esquisses et présenter en février 2011 une offre finale sur la base de laquelle sera choisi l'architecte. Entre temps, les bâtiments actuels seront démolis en 2010 avant le début des travaux prévus pour 2012.

LA PETITE CEINTURE SUR LES RAILS

Le projet d'aménagement de la petite ceinture ferroviaire en promenade plantée ouverte au public, qui doit être réalisé entre la rue Olivier de Serres et le parc André Citroën, est en bonne voie. A la demande du Maire du 15^e, 4,5 millions d'euros ont été inscrits au Budget Primitif 2010. Les deux maîtres d'ouvrage du projet, Réseau Ferré de France et la Ville de Paris, finalisent actuellement un avant-projet qui fera l'objet d'une convention qui sera signée au printemps 2010, avant que les appels d'offres ne soient lancés à l'automne. Les travaux commenceront à l'hiver 2010/2011.

GRENELLE



LA PLACE SAINT-CHARLES BIENTÔT REFAITE

A la suite de plusieurs vœux adoptés par la majorité du Conseil du 15^e arrondissement à l'initiative des élus en charge du quartier Emeriau-Zola, Géraldine Poirault-Gauvin et Jean-Marc Boulenger de Hauteclouque, les crédits nécessaires à la réfection des trottoirs de la place Saint-Charles ont été inscrits au budget 2010. Cette opération sera réalisée dans la foulée des travaux de modernisation de l'éclairage public prévus en avril prochain, de la place Saint-Charles à la place Charles Michels.

OUVERTURE DE L'ESPACE JEANNE GARNIER

Situé 55 rue de Lourmel, ce centre de jour situé dans l'enceinte de la « maison » Jeanne Garnier permet d'accueillir simultanément, depuis début octobre, 15 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'accueil thérapeutique qui y est proposé permet aux familles de s'informer sur la maladie et de mieux comprendre comment elle évolue. Le centre apporte aussi aide et réconfort aux parents des malades.



ESCALE SUR L'ÎLE AUX CYGNES

Une subvention de 330.000 € a été votée pour la création d'une escale publique « Ile aux cygnes - Bir Hakeim » pour des bateaux à passagers.



Spectacle opérette au bénéfice du grand handicap psychique

L'association l'Opéra des Hauts de Scène a été créée en 1998 pour soutenir le renouveau de l'intérêt du public pour ce genre populaire que sont l'Opérette ou l'Opéra comique. Pour la cinquième fois en six ans, dans le cadre de sa saison 2009-2010, l'association se mobilise pour venir à l'aide des « naufragés » du handicap, ceux qui n'ont pas de voix pour se faire entendre, les grands handicapés psychiques, en produisant avec le chœur Artefonia l'opérette « Les Mousquetaires au Couvent », de Louis Varney. Deux représentations exceptionnelles sont prévues les samedi 9 janvier 2010 à 20h15 et dimanche 10 janvier à 14h30.

Théâtre de l'ASIEM-Le Bon Conseil 6 rue Albert de Lapparent 75007 Paris.

Les Petits Frères des Pauvres

Bien connue des Parisiens, cette association reconnue d'utilité publique vient en aide aux personnes seules de plus de 50 ans, démunies, handicapées ou en situation de précarité. Les Petits Frères des Pauvres recherchent des bénévoles pour développer leurs actions.

Téléphone : 01 45 44 44 30

Appel à candidatures à la Maison des Associations



Sur proposition du Maire et de Gérard Sarraçanie, adjoint en charge des associations et du CICA, le Conseil du 15^e arrondissement a créé un « Conseil consultatif de maison » à la Maison des Associations du 15^e. Cette instance, qui regroupe des représentants d'associations, de l'administration ainsi que des membres du Conseil d'arrondissement, a pour objet de fixer les grandes lignes d'action et la programmation de la MDA. La durée du mandat non renouvelable des représentants d'associations est d'une année. Seules les associations dont l'inscription à la Maison des associations a été validée sont éligibles. Le tirage au sort des 10 associations appelées à faire partie de ce Conseil consultatif se déroulera samedi 23 janvier à 17h. Les associations qui souhaitent faire acte de candidature doivent renvoyer au plus vite leur formulaire rempli.

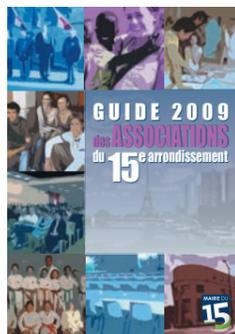
MDA : 22, rue de la Saïda Tél. 01 45 30 31 31

Courriel : maison.asso.15@paris.fr

Voyages et rêves...

Rendue célèbre par la formule qui a consacré son succès : « à l'écran, un film, sur scène, l'auteur », Connaissance du monde est la plus grande organisation de ciné-conférences qui couvre 450 villes de France. Prochains rendez-vous dans le 15^e : « Cambodge, les clefs d'un royaume » par Emmanuel Braquet, le 19 janvier 2010 à 14h15 et 19h30 au Gaumont Convention (27, rue Alain Chartier) et le 20 janvier à 15h au Musée de la Poste (34, boulevard de Vaugirard). Egalement « La Russie autrement » par Michel Drachousoff, le 16 février 2010 à 14h15 et 19h30 au Gaumont Convention et le 17 février à 15h au Musée de la Poste.

Guide des associations au service de tous



C'est cet automne qu'est paru le guide des associations 2009. Philippe Goujon avait en effet souhaité dès son élection développer la place des associations dans le débat local en renforçant les moyens qui leur sont accordés, pour leurs activités internes ou leurs manifestations publiques. Plus de 3.500 d'entre elles sont répertoriées, dont 940 très actives parmi lesquelles 480 inscrites au Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) et plus de 250 à la Maison des Associations. Ce guide de 64 pages est disponible sous format « papier » à l'accueil de la Mairie du 15^e. Il est aussi possible de le télécharger sur le site mairie15.paris.fr. Afin de s'adapter à la vie des associations, l'édition numérique sera désormais éditée au cas par cas. Elle prendra en compte les informations communiquées par les associations.

Courriel : contact.mairie15@paris.fr

Association des retraités du grand Paris

L'objectif de cette association est de permettre aux retraités de rompre l'isolement et d'entretenir un réseau relationnel dynamique et convivial par le bénévolat ou l'adhésion à des activités telles que le bridge, le tarot, les échecs, des visites guidées et des conférences...

Bridge amical 15 : 192, rue Saint-Charles.

Courriel : retraitesgrandparis@free.fr

ACP 15, un club en forme

Toute jeune association, l'Athletic Club Paris 15 est né en 2004 de la volonté d'étudiants du 15^e, tous originaires du lycée Buffon et passionnés de sport, qui souhaitaient exploiter le potentiel humain de l'arrondissement dans le domaine du football. D'année en année, l'équipe Senior de l'ACP 15 a gravi les échelons pour arriver cette année en 2^e division du district des Hauts-de-Seine (auxquels sont rattachés les clubs du sud-ouest parisien). Les efforts de l'ACP 15 se sont traduits par la création d'une section basket et par la participation de 60 de ses 200 licenciés à un tournoi international de foot en Espagne, l'été dernier. La Mairie du 15^e a choisi d'accompagner la montée en puissance de ce club en mettant à sa disposition des créneaux d'entraînement supplémentaires et en soutenant ses activités d'insertion-prévention.

FRANCE BÉNÉVOLAT :

Association d'associations, France Bénévolat poursuit trois objectifs principaux : promouvoir le bénévolat auprès de tous, mettre en relation les associations qui cherchent des bénévoles et aider les associations à mieux valoriser le bénévolat. Un « passeport bénévole » a par ailleurs été créé en 2007 par l'association afin de valoriser l'expérience bénévole.

France Bénévolat Paris : 127, rue Falguière.

MAJORITÉ MUNICIPALE

UMP

Budget primitif 2010 :

le second « boulet fiscal » du Maire de Paris punit les contribuables parisiens

Mi-décembre, le Conseil de Paris a adopté le budget primitif pour 2010 de la ville et du département de Paris. Un budget sans dynamique d'avenir, caractérisé par une nouvelle hausse des impôts locaux.

Le Maire de Paris se gargarise de pratiquer une gestion « saine et solide » de notre ville, dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens, en faisant sans cesse référence à sa première mandature.

Encore faut-il s'entendre sur la définition de « gestion saine et solide ».

Est-ce le gaspillage engagé dans des travaux de voirie colossaux (3,5 milliards d'euros sous la précédente mandature) mais sans amélioration notable de la circulation à Paris ?

Est-ce l'accroissement de près de 10 000 agents décidée sans réelle concertation et coûteuse pour les « contribuables citoyens » ?

Est-ce l'explosion des charges de fonctionnement des services, qui ont crû de près de 50 % de 2000 à 2009 ?

Est-ce encore l'accroissement des frais de réception du Maire de Paris en augmentation de 47 % ?

Non, on ne peut qualifier cela de « gestion saine et solide ». Le Maire de Paris a en réalité cédé à la culture de la dépense incontrôlée sous sa première mandature. Et aujourd'hui, il s'engouffre dans la culture de l'impôt.

NOUVEAU CENTRE

15 mois après le début de la crise financière, nous avons le sentiment que la mairie de Paris n'a pas pris la mesure de l'ampleur de cette secousse qui touche gravement le monde.

Dans ce contexte, le vote du budget 2010 nous inspire deux réflexions :

D'un côté, les dépenses de fonctionnement, au niveau de la mairie centrale, continuent à augmenter malgré les annonces de l'exécutif parisien. Il n'y a aucune remise en cause des emplois créés depuis 2001, alors que dans certains secteurs comme la voirie, la propreté, un redéploiement des effectifs serait plus efficace pour un meilleur service aux parisiens.

Le second boulet fiscal lancé aux contribuables parisiens en est l'exemple le plus marquant.

Touchés de plein fouet par la crise, les Parisiens se sont acquittés de leurs impôts locaux 2009 il y a tout juste quelques semaines : + 11 % d'augmentation pour la taxe d'habitation ; + 35 % pour la taxe foncière.

Et l'augmentation continuera en 2010 : en deux ans, la taxe d'habitation aura augmenté de 25% et la taxe foncière de 50% ! Du jamais vu !

C'est une vraie folie fiscale qui s'est emparée de Bertrand Delanoë.

Pour justifier ces hausses, le Maire de Paris entonne la même antienne, le prétendu désengagement de l'Etat : sa dette envers Paris serait de 385 millions d'euros. Cette caricature est entretenue. C'est totalement faux car l'Etat verse 1,3 milliard d'euros d'aides à la capitale, montant en augmentation cette année de 0,7 %.

Au final, ce sont les Parisiens, et surtout les plus fragiles, qui seront encore les victimes de l'inconséquence du Maire de Paris.

C'est tout simplement inacceptable.

Par **Jean-François LAMOUR**

Député du 15^e arrondissement

Président du groupe UMP au conseil de Paris

D'un autre côté, les investissements baissent nettement et notamment dans les arrondissements dirigés par la droite et le centre. Et là encore, ce sont les parisiens qui « trinquent ».

Voilà le résultat de la politique menée par Bertrand Delanoë et son équipe. Tous les vœux qu'ils vont formuler aux parisiens au moment de la fin de l'année ne seront qu'un leurre !

Catherine BRUNO

et les élus du groupe « Nouveau Centre » du 15^e

OPPOSITION MUNICIPALE

Le PACS interdit en Mairie ? Lâche, consternant et injuste

Le PACS a 10 ans mais n'est toujours pas célébré en mairie du 15^e : c'est la conclusion du dernier conseil d'arrondissement, où notre groupe présentait un vœu pour que cette situation change.

Nous trouvons cela lâche, consternant et injuste.

Lâche car lors du Conseil de Paris d'octobre, des élus UMP votaient pour que des cérémonies du PACS aient lieu dans toutes les mairies d'arrondissement : en rejetant notre vœu, la droite a clairement adopté une posture politique qui affiche une ouverture de façade qui disparaît dès qu'une proposition concrète et progressiste lui est soumise.

Consternant car malgré l'engouement suscité par le PACS, le Maire du 15^e lui oppose un recul à marche forcée et utilise de faux prétextes juridiques pour dissimuler son manque de volonté politique et sa fermeture d'esprit.

Injuste enfin car la loi n'interdit pas la célébration de cet acte républicain. Ainsi des mairies de gauche comme de droite organisent cette cérémonie !

Notre mobilisation ne faiblira pas pour que le PACS soit célébré dans notre maison commune.

RENDEZ - VOUS



THÉÂTRE SILVIA MONFORT

106 rue Brancion
Tél. 01 56 08 33 88

JUSQU'AU 3 JANVIER 2010
The slava's snowshow

Du 18 au 30 JANVIER
**Tout ceci (n') est
(pas) vrai**
FÉVRIER

**Arrêtez le monde, je
voudrais descendre**



JUSQU'AU 22 MAI

George Dandin ou le mari confondu de Molière

Mise en scène :
Frédéric Jacquot

*Les déboires conjugaux du
malheureux George Dandin
riche paysan ayant voulu se
marier à une jeune noble, sont
les ressorts d'une comédie
grinçante alliant le burlesque
au tragique.*

Théâtre Frédéric Jacquot
43 rue Mathurin Régnier
tél. 01 47 34 84 37



Du 1er DÉCEMBRE AU 21 MARS

Rémanence et «Résonances»

*Parcours photographique
de Nathalie Jouin. Cette
exposition, à la fois instructive
et artistique, propose une
découverte de l'île de Bali, de
la vieille ville de Jérusalem,
des détails de nos plages à
marée basse, des portraits
de roses de nos espaces
publiques.*

Hôpital Vaugirard - Gabriel
Pallez, 10 rue Vaugelas



Du 20 NOVEMBRE AU 15 MARS

Isadora Duncan (1877-1927), une sculpture vivante

*Cette exposition réunit pour
la première fois depuis les
années soixante, peintures,
sculptures, dessins,
photographies ainsi que des
documents divers sur la vie
et les années parisiennes
de cette femme d'exception,
figure pionnière de la danse
moderne*

Musée Bourdelle
16 rue Antoine Bourdelle.
01 49 54 73 73



**Du 25 NOVEMBRE
AU 23 JANVIER 2010**

David Schneuer

Le Musée du Montparnasse
21 avenue du Maine
tél. 01 42 22 91 96



Du 20 NOVEMBRE AU 15 MARS

Paris inondée

*La bibliothèque historique
de la Ville de Paris présente
une exposition exceptionnelle
sur Paris lors de l'inondation
spectaculaire de 1910*

Galerie des bibliothèques
22 rue Malher - 75004 Paris
Mardi au dimanche, 13h à 19h
Nocturne les jeudis jusqu'à 23h
4€/2€ en tarif réduit



JUSQU'AU 14 JANVIER 2010

Peintres Espagnols Contemporains

Le Village Suisse
antiquaires, galeries d'art,
décorateurs.
78 av. Suffren et
54 av. La Motte Picquet

JEUDI 14 JANVIER

Dieu et la science

*Une table ronde sur le thème
«Dieu et la science» est
organisée par le département
Langue, Culture et
Communication de l'ENSTA
ParisTech*

ENSTA ParisTech (Ecole
Nationale Supérieure de
Techniques Avancées)
32 boulevard Victor, Paris
15ème Métro : Balard ou Porte
de Versailles

tél. 01 45 52 64 03 /
evenementiel@ensta.fr
www.bibliothèque.paris.fr

**Du MARDI 22 DÉCEMBRE 2009
AU DIMANCHE 3 JANVIER 2010**

Sensacionalismo infinito

une aventure chilienne à Paris

*Grupo Montparnasse au
Huemul dans la ville
Pour la troisième fois
consécutive, le Musée du
Montparnasse et la Galerie
les Singuliers s'associent pour
nous proposer, dans
le cadre des Lundis du
Montparnasse, une exposition
exceptionnelle d'artistes
cosmopolites, engagés, dont
l'oeuvre entre en
résonance avec l'esprit
frondeur du Montparnasse
d'avant-guerre.*

Musée du Montparnasse
21 Avenue du Maine
75015 Paris
Métro : Montparnasse-
Bienvenue (sortie n°2)

DANS VOTRE MAIRIE

**TOUS LES 1^{ER} MARDI DU MOIS À 16H
LES MARDI DE L'HISTOIRE**

5 JANVIER : Langes, brassières,
robes...Le vêtement du petit enfant
de 1750 à 1950

2 FÉVRIER : Mariages royaux et
mariages populaires d'hier

2 MARS : Les femmes au quotidien de
1750 à nos jours
Salle des Fêtes

11 AU 24 JANVIER

Exposition : l'art et l'être

En présence de Sylvie Ceyrac,
Le projet l'Art et l'Être mené par
l'oeuvre Falret avec la participation
de l'association Cotra développe des
activités et des manifestations autour
de l'art pour mettre en lumière le
potentiel créatif de la personne en
souffrance psychique ou mentale et
permettre son expression au cœur
de la cité.

Vernissage :

Lundi 11 janvier 2010, à 18h
Salle des Fêtes

VENDREDI 22 JANVIER, 20H

Conférence : Ariane, une épopée européenne

Organisée par la Mairie du 15^e,
l'Agence Spatiale Européenne et le
Club Apollo. Cette manifestation se
tient à l'occasion du 30^e anniversaire
du lancement de la fusée Ariane, l'un
des plus beaux succès européens
avec Airbus, et du 10^e anniversaire
de la création du Club Apollo, qui
réunit des milliers de passionnés de
l'espace. Un historien, un astronaute
européen et un ingénieur en charge
des grands projets débattront avec
le public.

Entrée libre. Salle des Fêtes

25 JANVIER AU 11 FÉVRIER

Exposition : Projet de construction d'un EPHAD rue de Lourmel

Hall de la Mairie du 15^e

JEUDI 4 FÉVRIER À 19H

Réunion d'information
Salle Saint Lambert - Mairie du 15^e

Du 6 AU 11 FÉVRIER

Exposition :
le convoi 6 du 17 juillet 1942
Salle des Fêtes

MARDI 9 FÉVRIER

Conférence : le cerveau a-t-il une âme ?

Organisé par Adath Shalom,
la communauté juive Massorti.
Salle des Fêtes

JEUDI 18 FÉVRIER DE 8H À 18H

Journée d'information
sur les lycées techniques
Salle des Fêtes

SAMEDI 27 MARS

Concert de l'Académie Musicale de Paris

Salle des Fêtes, Entrée libre